

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****23150045*****DÉPOSÉ AU GREFFE LE****13 NOV. 2023****TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI****N° d'entreprise : 0426 008 063****Nom****(en entier) : RFC Molenbaix****(en abrégé) : RFCM****Forme légale : asbl****Adresse complète du siège : Rue du Ruisseau, 11 à 7760 Celles****Objet de l'acte : Modification conseil d'administration****Assemblée générale du 08.11.2023****1. Modification de la composition du conseil d'administration**

L'assemblée générale renouvelle le mandat des administrateurs suivants :

- HUVENNE Alain, domicilié Petit Hollaye, 12 à 7760 Celles
- PETROVIC Pascal, domicilié rue du Vieux Comté, 7 à 7742 Hérissonnes
- DELBECKE Jean-Paul, domicilié Rue Butor à 7760 Molenbaix
- COLLIE Christian, domicilié Rue du Ruisseau à 7760 Molenbaix
- COLLIE Mathieu, domicilié Rue Joncquoy, 3 à 7760 Escanaffles
- LEBEL Audry, domicilié rue Farinette, 1 à 7542 Mont-Saint-Aubert
- HEMPTE Jean-François, domicilié Place, 29b à 7760 Molenbaix
- DUBUISSON Mathieu, domicilié rue Beauregard, 11 à 7910 Arc-Watripont
- TONDREAU Yves, domicilié route de Velaines, 65 à 7543 Mourcourt
- LIGNIAN Olivier, domicilié rue de la Gare à 7760 Pottes
- VINCENT Jean-Luc, domicilié rue Emmanuel Hiel, 10 à 9600 Renaix
- VERPLAETSE Brigitte, domiciliée rue du Ruisseau, 11 à 7760 Molenbaix
- DELESTRAIN Jean, domicilié
- BERNARD Dominique, domicilié
- GOBERT, Cécile, domiciliée

L'assemblée générale nomme administrateur

- MESTDAG Gautier, domicilié Rue de la Place, 83 à 7760 Melles

Conseil d'administration du 08.11.2023**1. Conseil d'administration – Attribution de fonctions**

Le Conseil d'administration nomme et renomme en son sein :

- Président : Dominique BERNARD
- Vice-présidente : Brigitte VERPLAETSE
- Vice-président : Jean-François HEMPTE
- Correspondant qualifié : Yves TONDREAU
- Délégué à la gestion journalière : Alain HUVENNE
- Trésorier : Gautier MESTDAG *(délégué gestion journalière)*

Le Président,
Dominique BERNARD

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/11/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).